Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 63 (1999) **Heft:** 249-250

Artikel: Réponse

Autor: Cadorini, Giorgio

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400000

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RÉPONSE*

Nous nous permettrons de revenir ici sur quelques points de notre étude qui a provoqué l'intervention de Mme Laura Vanelli que l'on vient de lire.

[Les deux formes «il» et «lo»] auraient pour [M. Cadorini] deux origines différentes: «il» serait issu de ILLE, «lo» de ILLU(M) (p. 218.)

Dans notre article, on ne traite nulle part la question de ces étymologies.

[...] M. Cadorini présente ce qu'il interprète comme 8 cas de «il» dans les textes frioulans anciens du XIII^e siècle occupant une place non admise dans ma reconstitution, [...] (p. 218.)

Dans notre texte⁽¹⁾ (p. 468), on parle de 8 attestations dont la plupart (c'est-à-dire 6) occupent une position différente de la position prévue par Mme Vanelli. L'époque concernée est le XIVe siècle.

[...] en a.fr. *li*, en a.prov. *lo*, *le* représentent la forme du sujet masc.sing., [...] (p. 219.)

Pour le provençal on cite dans notre contribution (schéma p. 467), d'après M. Joseph Anglade, la forme *el* aussi⁽²⁾.

tous les articles signalés par M. Cadorini comme «exceptionnels» ont la forme *el.* (pp. 219-220.)

La forme il se trouve dans si die il chamerari (texte j)⁽³⁾ et elle respecte la théorie de Mme Vanelli.

En effet, si on décidait que dans une phase ancienne l'article frioulan était *el*, on se trouverait ensuite dans la nécessité d'expliquer le fait qu'à un certain moment ce *el* disparaît pour laisser la place à *il*. (p. 220.)

Bien sûr, et il faut expliquer de même pourquoi dans certains dialectes on trouve *al* et dans d'autres on a conservé *el* (RLiR 60, schéma p. 467).

^{*} Conformément à l'usage nous avons demandé à M. G. Cadorini s'il voulait répondre aux arguments qui lui étaient opposés. Nous publions ici le texte qu'il nous a soumis. Comme on peut le constater, le frioulan mérite bien d'intéresser les linguistes.

⁽¹⁾ G. Cadorini, «Quelques hypothèses sur des aspects de la morphologie du frioulan prélittéraire. Contribution à l'étude de la Romania continentale centrale après la fragmentation du protoroman». In: *Revue de Linguistique Romane*, t. 60, Juillet-Décembre 1996, Nos 239-240, pp. 463-483.

⁽²⁾ J. Anglade, Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc, Paris, 1921.

⁽³⁾ j = G. Frau, «Carte friulane del secolo XIV». In: *Studi di filologia romanza offerti a Silvio Pellegrini*, Padova, 1971, pp. 174-214, à la p. 184.

[...] les 8 cas de «il» (ou plutôt de «el») [...] 3) et 4) *De attentione: ben-ché* el *fat* (cf. D'Aronco 1960, 72-74); *cel* el *qual* (2 fois); [...] 7) Atti dell'Ospedale di Seuzza di Cividale (cf. D'Aronco 1960, 82): *achist* el *fit*; 8) Atti amministrativi della Confraternita dei Calzolai di Udine (cf. D'Aronco 1960, 33): *Eler* el *fra di Gor*. (p. 220.)

Nous n'avons pas compté dans le groupe le dernier exemple et d'ailleurs nous avons considéré comme deux cas le *cel el qual* qui se répète dans le *De attentione*.

Au point 7, il ne s'agit pas d'un hôpital, mais d'actes rédigés par des particuliers. Ils se trouvent aux pp. 32-33 de l'œuvre de D'Aronco. (RLiR 60, 466 et 464 note 6.)

Le groupe nominal est à l'intérieur d'une liste de payements [...] et il est précédé par *acist* «cela». [...] Si on interprétait *el* comme un article, celuici se trouverait, à l'inverse de la thèse de M. Cadorini, pour qui cette forme serait réservée au cas sujet, en position d'objet gouverné par le verbe *pago* «il paye» qui précède dans le texte. (pp. 220-221)

À ce point il serait mieux de citer le contexte.

Toni cosàn pagavo viij dinà sent Quarin, e, iiij-or a sent Martin achist el fit vedri, e, vj dinà del prat de clesio («Anton Kozan payait 8 deniers le jour de Saint Quirin et 4 le jour de Saint Martin – cela est le vieil affermage – et 6 deniers du pré de l'église.» D'Aronco 1960, p. 32; notre traduction).

Attendu que nous ne croyons pas qu'au XIVe siècle subsistait encore une déclinaison de l'article (RLiR 60, 469), mais qu'on ne parle que de fossiles, la traduction proposée montre pourquoi nous voyons ici une phrase nominale (A, p. 468). En tout cas, les formes dans l'édition de D'Aronco sont achist et pagavo (3e pers. sg. ind. impf.).

En tout cas la traduction proposée implicitement par M. Cadorini devrait être «cette la ferme», une forme dont on ne comprend pas le sens et qui, en outre, n'est pas permise en frioulan du point de vue syntaxique. (p. 221.)

La traduction de *acest el mas* (texte 1)⁽⁴⁾ est: «Cela le fonds». La traduction du démonstratif et la structure de la phrase sont les mêmes que dans l'exemple cité ci-dessus.

Dans son anthologie de textes frioulans, D'Aronco [...] publie quelques [exercices de traduction du frioulan ou du vénitien en latin remontant au XVe siècle] en les datant de 1440 (p. 72 suiv.), mais par méprise il les

⁽⁴⁾ Actes administratifs de l'hôpital d'Udine. In: G. D'Aronco, *Nuova antologia della letteratura friulana*, Tolmezzo, 1960, pp. 29-33.

RÉPONSE 237

reproduit encore une fois à la p. 14 de son œuvre en les datant de 1300 [...] Note 2: cf. Benincà 1995: 42. Dans la deuxième édition de son anthologie (1982), M. D'Aronco a éliminé le texte de 1300. (p. 220.)

Il faut se rappeler qu'il y a deux éditions de ce texte. La première fut publiée en 1844 par Giuseppe Bianchi⁽⁵⁾. M. D'Aronco la publia en 1960 aux pp. 14-15 de son œuvre, mais la cita aussi plus loin en donnant un numéro de page erroné. C'est pourquoi dans l'article nous avons parlé de deux versions chez M. Bianchi.

M. D'Aronco nous a dit qu'il ne se rappelle pas pourquoi il n'a pas republié l'édition Bianchi dans la deuxième édition de son œuvre⁽⁶⁾. Mme Benincà aussi se limite à le constater⁽⁷⁾.

La deuxième édition fut faite par M. Z. B. Cuargnâl (it. Corgnali) en 1950⁽⁸⁾. Tandis que la première est monolingue, celle-ci présente le texte original latin avec des traductions en frioulan et en vénitien. En plus le morceau est beaucoup plus long que celui édité par G. Bianchi.

Le fait le plus important, d'ailleurs, est que, tandis que G. Bianchi part d'un manuscrit qui était déposé auprès des Archives des notaires à Udine, M. Z. B. Cuargnâl cite les dix premières pages d'un petit cahier de 18 pages, que nous avons vu à la Bibliothèque «V. Jop» (it. V. Joppi) à Udine. Donc il y a deux possibilités: i) il n'y a qu'un manuscrit du XVe siècle (datation de M. Cuargnâl confirmée par les experts de l'Université d'Udine) et les différences entre les deux éditions sont dues à l'interprétation de Bianchi; ii) il y avait deux manuscrits, dont l'un n'a été vu que par Bianchi qui le data du commencement du XIVe siècle.

Une fois que nous avons montré que dans le frioulan du XIVe siècle il n'existe pas de cas de «il», [...] (p. 223.)

A la p. 222, Mme Vanelli confirme qu'au moins dans le texte j (XIVe siècle) il y a *il*, encore que dans la position prévue par sa théorie. D'ailleurs la datation du *De attentione* n'est pas sûre. Pour les 4 attestations restantes il nous semble plus correct de dire qu'on a montré qu'elles peuvent s'ex-

⁽⁵⁾ G. Bianchi, Documenti per la storia del Friuli dal 1317 al 1325 raccolti dall'ab. Giuseppe Bianchi prefetto del Ginnasio Comunale di Udine, Udine, 1844, p. 6.

⁽⁶⁾ G. D'Aronco, Nuova antologia della letteratura friulana, Udine, 1982.

⁽⁷⁾ P. Benincà, «Friaulisch. Innere Sprachgeschichte I. Grammatik / Evoluzione della grammatica». In: G. Holtus, M. Metzeltin, C. Schmitt (Hrsgb.) *Lexikon der romanistischen Linguistik*, II, 2, Tübingen, 1995, pp. 42-62, à la p. 42.

⁽⁸⁾ G. B. Corgnali, «Esercizi di versione in latino (secolo XV)». In: *Ce fastu?*, A. XXVI, gennaio-dicembre 1950, n° 1-6, pp. 83-88.

pliquer d'une autre façon que celle qu'on donnerait à partir de la graphie (1 serait un emprunt). (pp. 220-223.)

[...] comme il le dit à la p. 187, [...] (B, p. 223.)

Il s'agit de la p. 469 du texte de notre article. La page citée correspond à la traduction en frioulan⁽⁹⁾. La référence à la p. 197 (plus loin) correspond à la p. 480 de notre article.

La seconde anomalie est constituée par la présence de la latérale palatale, celle-ci se justifiant, comme nous l'avons vu, comme le résultat de l'action d'une palatalisation provoquée par -i; on ne voit pas, comment on pourrait avoir le même résultat à partir de -u. (p. 224.)

Il s'agit d'un traitement problématique (RLiR 60, 469). En tout cas nous rappelons le cas du frl. *nuie* «rien». La forme *nugle* est attestée justement dans le *De docilitate*, le texte précédant le *De attentione* chez Cuargnâl (Corgnali 1950, p. 84). L'étymon *NULLIA⁽¹⁰⁾ du REW, forme non attestée au lieu de NULLA, a précisément été forgé pour justifier la latérale palatale qu'on trouve dans une zone qui va de l'Engadine jusqu'à l'Adriatique du nord.

Il ne me semble pas, pourtant, qu'il y ait de bonnes raisons pour considérer le processus de palatalisation des coronales comme une espèce de règle facultative: [...] (p. 227)

Au contraire, nous croyons que le fait que cette règle facultative existe en ancien provençal peut montrer qu'un tel phénomène était possible.

Pour cela on ne comprend que trop bien que dans les différentes variétés de frioulan il y ait une tendance à régulariser la formation du pluriel, [...] C'est bien comme cela qu'il faut expliquer les exemples donnés par M. Cadorini du type de *Romans*, *vins*, etc. (p. 227).

En tout cas, tandis que pour la III^e déclinaison latine nous trouvons des cas de pluriel par palatalisation, il ne nous semble pas qu'on ait relevé quelque part des formes comme **Romagn, **vign, etc., bien qu'il s'agisse de la II^e déclinaison (où on ne peut pas du tout partir du latin, compte tenu que vinum était neutre).

Que l'on remarque que cette fois-ci le système de l'anc. frioulan est le même que celui du florentin-italien ancien et des dialectes du Nord de l'Italie et il est différent de celui de l'ancien français et du provençal auxquels M. Cadorini se réfère en général. C'est exactement ce que soulignent Dardel et Wüest (1993) [...] (p. 228)

⁽⁹⁾ G. Cadorini, «Cualchi ipotesi sul furlan di prin di scrivilu». In: Ce fastu?, LXXIII (1997) 2, pp. 183-201.

⁽¹⁰⁾ W. Meyer-Lübke, Romanisches etymologisches Wörterbuch, Heidelberg, 1935³, 5992 NULLA.

RÉPONSE 239

Il faut rappeler que notre article parle d'une possible reconstruction du frioulan prélittéraire et de ses rapports avec le protoroman. À cet égard, nous croyons avoir démontré l'appartenance du frioulan au groupe de langues dérivées du second cycle, où on trouve aussi le français et l'occitan. Le paradigme des pronoms toniques de l'ancien italien montre lui aussi les caractères de ce groupe.

À vrai dire il y a au moins une différence: dans l'ancien italien le pronom tonique *elle* (III^e pers. fém. pl. cas-sujet) relève d'ILLAE comme dans le roumain, tandis que dans les autres langues citées, y compris l'ancien frioulan, on trouve la continuation d'ILLAS⁽¹¹⁾.

Pour quelle raison la perte de la distinction entre cas sujet et cas régime aurait-elle entraîné l'introduction d'une nouvelle forme casuelle, le nominatif, dans la déclinaison des pronoms clitiques qui ne la possédaient pas auparavant? (p. 230.)

Il nous semble qu'on ne soit pas obligé de parler d'une nouvelle forme casuelle, si l'on pense que dans la langue le nominatif existait déjà. Nous parlerions plutôt d'un nominatif représenté par un morphème Ø (RLiR 60, schéma p. 481). La perte de la déclinaison rend disponible les formes toniques du nominatif, qui vont remplir cette case vide.

En tout cas, nous remercions vivement Mme L. Vanelli des remarques qu'elle a bien voulu présenter à propos de notre article.

Université Charles IV, Prague.

Giorgio CADORINI

⁽¹¹⁾ R. de Dardel, J. Wüest, «Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification». In: *Vox Romanica* 52 (1993), pp. 25-65, aux pp. 43-44.